

Free Mobile répond à la « campagne de dénigrement » orchestrée à son encontre

« À compter de ce jour, Free Mobile attaquera en justice toute personne dénigrant la réalité de sa couverture ou de ses investissements. » Finie la rigolade. La filiale mobile d'Iliad ne goûte visiblement guère la « campagne de dénigrement orchestrée » depuis le lancement de ses offres, le 10 janvier dernier.

L'entreprise a profité de la présentation de [ses résultats annuels](#) pour attaquer, par voie de communiqué, les points de polémique sur l'état de son réseau et de ses engagements vis-à-vis du régulateur. C'est aussi une façon de prendre les devants sur le contenu du rapport commandé par le ministère de l'Industrie à l'AFNR (l'Agence nationale des fréquences) qui doit être finalisé fin mars. Les premiers éléments du rapport ont notamment [remis en cause les méthodes de mesure de l'Arcep](#) (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes).

2500 antennes fin 2012

Sur la couverture du réseau, Free Mobile rappelle qu'il a tenu ses engagements, validés à deux reprises (en décembre et [février](#) par le régulateur), visant à couvrir 27 % de la population à l'ouverture du service. Ce qu'on savait déjà et que l'AFNR tend à confirmer. À ce jour, un millier de sites radio sont activés, affirme l'intéressé. Et 2500 le seront en fin d'année. Et 6000 sites devront l'être pour couvrir 75 % de la population à l'horizon 2015. De ce point de vue, le désormais trublion de la mobilité n'affiche pas de complexes vis-à-vis de ses concurrents. « Free Mobile est le premier opérateur à respecter ses obligations de couverture 3G dans les délais de la licence. Les trois opérateurs historiques n'ont respecté leurs obligations de couverture 3G qu'après mise en demeure et avec plusieurs années de retard. »

Il conviendra de refaire le point dans quelques années, mais Free Mobile assure maintenir ses investissements pour déployer au plus vite son propre réseau afin d'atteindre l'indépendance le plus rapidement possible, gage de la rentabilité. « Environ 400 millions d'euros ont été engagés à ce jour dans le déploiement du réseau mobile. À cette somme s'ajoutent 518 millions d'euros d'achat de fréquences. Les investissements réseau vont bien sûr se poursuivre sur les années à venir pour atteindre un total cumulé d'un milliard d'euros environ en 2018 », justifie l'entreprise. Et de souligner au passage que « Free rencontre de grandes difficultés à accéder aux sites propriétés de certains opérateurs historiques qui multiplient les exigences techniques et économiques pour éviter l'accueil d'un concurrent ». Mais aucun nom d'opérateur n'est cité.

Le « indoor » en 2013

Du coup, le réseau de Free est très clairsemé n'offrant pas un service continu sur son infrastructure à ses abonnés. Là encore, Free Mobile s'en excuse presque par les « brefs délais » de déploiement des antennes qui l'obligent à s'appuyer sur l'accord de *roaming* signé avec Orange sur la 3G (l'itinérance de la 2G devant obligatoirement être supportée par l'ensemble des opérateurs). « Du fait des difficultés de déploiement d'antennes sur les zones les plus denses, le réseau ne couvre pas les zones à fort trafic », ajoute Free Mobile. Mais le choix de couvrir les zones moins denses s'avère plutôt

clairvoyant puisque celles-ci complètent intelligemment le réseau d'Orange. Une bonne occasion de capter les abonnés plus ou moins délaissés par la concurrence. Le choix est certes technique, mais aussi, probablement, stratégique.

Le nouvel opérateur insiste également pour rappeler qu'il s'agit d'une couverture « outdoor » affichant un taux de réussite de 95 %. « *La couverture 'indoor' est, à ce stade initial de déploiement, moins bonne et en conséquence, une large part du trafic 'indoor' est acheminée en itinérance* », indique le groupe. Pour le « indoor » (intérieurs, tunnels, etc.), il faudra patienter. Elle sera surtout renforcée avec l'exploitation des fréquences dans la bande des 900 MHz qui ne seront disponibles qu'au 1er janvier 2013.

1500 emplois créés

Enfin, sur la question des emplois, Free Mobile indique en avoir créé 1500 ces 12 derniers mois. Cette hausse compensera-t-elle les licenciements que les opérateurs concurrents [commencent à évoquer](#) et qui risquent de s'accélérer après les élections présidentielles ?

Malgré ses menaces, Free Mobile fait néanmoins profil bas en cherchant à justifier le démarrage, que certains jugeront chaotique, de son service de téléphonie mobile. Il n'en reste pas moins que le nouvel acteur se garde bien d'évoquer le choix de configuration de ses puces SIM qui, selon l'ANFR, tendent à privilégier le réseau de son partenaire d'itinérance plutôt que le sien. Il est vrai qu'en la matière, Free n'avait aucune obligation.